

Tableau 3. Exemples de projets mis en oeuvre dans le cadre d'ententes sectorielles sélectionnées

Entente bilatérale	Description du projet
Énergie atomique du Canada Ltée/ Japan Power Reactors and Nuclear Fuel Development Corp. (NPC)	Échange d'informations et collaboration au niveau des réacteurs à eau lourde.
Pêches et Océans Canada/ Académie des sciences de l'URSS	Étude océanographique du Pacifique Nord subarctique dans le cadre de recherches climatiques sur les océans.
Communications Canada/ Centre national d'études des télécommunications (France)	Recherche sur les circuits semi-intégrés miniatures à hyperfréquence destinés aux télécommunications.
Énergie, Mines et Ressources Canada/Fundação Instituto Brasileiro de Geografia e Estatística (Brésil)	Coopération au niveau des levés topographiques, de la cartographie et de la télédétection.
Conseil national de recherches du Canada (CNRC)/ Commonwealth Scientific and Industrial Research Organization (Australie)	Établissement d'équivalences au niveau des normes nationales (p.ex.: métrologie).
Bureau de recherche et de technologie des sables bitumineux de l'Alberta/Petrolea de Venezuela	Récupération et utilisation du pétrole conventionnel et du pétrole lourd.

associés à tous les programmes canadiens d'importance relativement à l'exploration spatiale. Les ententes ainsi conclues permettent au Canada de donner plus d'amplitude à ses ressources relativement modestes et de participer à un large éventail de projets d'envergure internationale. (On trouvera au tableau 4 un résumé des ententes déjà conclues à cet effet.)

En plus d'être impressionnante, l'histoire canadienne en matière d'exploration spatiale ne date pas d'hier. En 1962, le lancement du satellite de recherches Alouette 1 permettait en effet au Canada de devenir le troisième pays à placer un engin spatial en orbite. Puis, en 1972, grâce au lancement d'Anik 1, le Canada devenait le premier pays à disposer de son propre réseau commercial de communications par satellite.